

RAPPORT D'ACTIVITÉ 95 DE LA COMMISSION "ENSEIGNEMENT ET FORMATION DES CARTOGRAPHES"

Par M. Bernard Rouleau

Une tradition bien établie m'amène à vous parler une nouvelle fois de notre Commission de Formation des cartographes : au cours des derniers mois, nos réunions ont été marquées, comme toujours, par des objectifs précis, l'un national, l'autre international. Le premier est la réforme des études de cartographie dans le cadre des DEUG universitaires, et le second, la poursuite de la traduction française du Basic Cartography.

En ce qui concerne le premier point, c'est à la fin de l'année 94 que l'on a commencé à se soucier, dans le cadre de la commission, de la réforme des études de cartographie lancée dans le cadre de celles du DEUG -c'est-à-dire des deux années du premier cycle universitaire- décidée par le Ministère. Pour répondre à la question, comme nous devions le faire, nous avons demandé aux collègues compétents de nous faire part de leurs propositions de programmes et nous en avons reçu un certain nombre à partir de quoi il était nécessaire d'esquisser une synthèse. Notre collègue, Simone Donnefort, membre de notre commission, nous ayant offert l'hospitalité dans le cadre de l'IAAT (Institut Atlantique d'Aménagement des Territoires), c'est devant une assistance de collègues plus élargie que nous avons présenté ces projets d'enseignements et, surtout, que nous les avons discutés et essayé de les mettre en forme. Il a été souligné qu'il s'agissait d'une formation donnée en principe à titre complémentaire (à des géographes, historiens, urbanistes...), ne portant souvent que sur une année, selon les universités, alors que 2 années seraient préférables, donc 2 niveaux à prévoir. Les échanges de vue ont fait ressortir que l'enseignement, quand il existe, est souvent assuré par des enseignants sans formation carto préalable ; d'où un problème de compétence des enseignants (envisager des stages spéciaux pour eux ?), à promouvoir avant même de définir les enseignements à donner (les programmes nécessitant, quant à eux, un certain élargissement des contenus). On a rédigé et diffusé les éléments d'un programme-type et on s'est employé à en tirer une synthèse que, sur la proposition de notre présidente, on a envisagé de présenter sous forme de recommandations à la Direction de l'enseignement supérieur, dans la mesure où cela s'avère utile et souhaitable.

La traduction française du Basic s'est poursuivie, grâce au travail, parfois ingrat de quelques uns de nos collègues qui ont accepté de prendre en charge tel ou tel chapitre. A la fin de 1994, le tome 1 du basic s'est donc trouvé, en principe, entièrement traduit et, après en avoir référé au Pr. Ferjan Ormeling, président de la commission homologue de l'ACI, on a entrepris ensuite la traduction du tome 3 (exercices pratiques), le tome 2 n'étant pas encore au point. Concernant ces traductions, l'ACI nous sait gré, finalement, d'avoir proposé de

les prendre en charge, mais bien des problèmes restent encore à résoudre à leur propos, définitions et choix de termes, problème d'édition et de droits...

Nous nous sommes engagés à préparer un nouveau bulletin du CFC sur l'enseignement en France et en Europe.

Une bonne nouvelle ; le BT de carto. va déménager d'Elisa Lemonnier, non pas à Estienne, comme prévu d'abord, mais à Maximilien Vox, rue Madame. On espère et on a demandé que soient apportées à cette occasion, des modifications au contenu de ses programmes ; un renforcement des TD de cartographie à la place d'heures de dessin d'art abusivement introduites dans ce BT par le Ministère, il y a déjà de nombreuses années. Quand au BTS, créé après de nombreuses années d'efforts et d'attente, il est actuellement à la recherche d'un toit...

J'ai fait part au Comité de mon départ à la retraite à la fin de cette année universitaire et j'ai décidé à cette occasion, (car cela me paraît aller de soi), de quitter en même temps mes fonctions de président de cette commission, fonction que j'assume depuis 23 ans (à ma honte ou à ma gloire ?) et pour laquelle j'espère qu'un successeur sera désigné. C'est un problème que nous aurons à résoudre lors de notre prochaine séance, le 29 mai, séance à laquelle je me permets de convoquer tous nos collègues de la commission. Je voudrais souligner maintenant, en terminant, que, si notre commission a eu la chance de bien marcher, en général, c'est grâce à la compétence et à la fidélité de plusieurs de ses membres, et, en premier lieu, de ses secrétaires successifs, d'abord Gérard GAUVILLE, qui fut d'abord celui de S. de BROMMER, avant que nous travaillions ensemble par la suite. Et, plus près de nous, Gérard WEGER, qui vient de prendre si discrètement sa retraite que nous n'avons même pas eu le temps de lui dire combien nous lui étions redevables pour ce travail énorme qu'il a accompli (notamment avec E. Chaudeyrac), pour qu'aboutisse la création du BTS. Et nous saluons maintenant l'arrivée, parmi nous, de Gérard CHAPPART qui va prendre la relève de notre secrétariat.

D'une façon générale, je crois que nous avons fait depuis toutes ces années, un travail utile : établissement de programmes et de niveaux de formation, enquêtes, rencontres, rédactions de cours... Des liens précieux se sont établis aussi dans le cadre de notre Commission, entre les différentes composantes du monde carto, notamment entre l'IGN et l'Université.

Enfin, dans la mesure où nous nous sommes comportés comme des gens sérieux, nous avons été finalement reconnus comme les interlocuteurs compétents auxquels les instances ministérielles devaient s'adresser au niveau national, avec lesquels elles devaient compter. Et maintenant, considérant les énormes mutations opérées depuis ces dernières années dans le monde de la communication visuelle, et l'énorme mutation à laquelle est soumise la cartographie par le développement des techniques informatiques, je dirai en terminant, que notre commission va être amenée à modifier aussi ses objectifs dans un avenir très proche. Mais sans pour autant se renier elle-même et sans oublier ce rôle, essentiel, de lien qu'elle doit jouer entre les producteurs/employeurs et les jeunes.